

Répugnante banalisation de la torture

Laurent Laplante

Numéro 139, été 2015

Conflits : hier, aujourd'hui

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/78387ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Nuit blanche, le magazine du livre

ISSN

0823-2490 (imprimé)

1923-3191 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Laplante, L. (2015). Répugnante banalisation de la torture. *Nuit blanche, magazine littéraire*, (139), 40–41.

XXI^e siècle

Où se transforment les figures de la guerre Comment faire « communauté humaine » ?

Répugnante banalisation de la torture



Par
Laurent Laplante*

Quelques rappels s'imposent pour que ressorte l'atroce déni de justice
que subit depuis une quinzaine d'années Mohamedou Ould Slahi.

Né en Mauritanie en 1970, Slahi a maille à partir avec les États-Unis à compter de 2000. Volant du Canada vers son pays natal, il est intercepté au Sénégal, puis chez lui sur ordre des États-Unis. Après un répit, la police mauritanienne l'arrête de nouveau sur exigence étatsunienne. Expédié en Jordanie, puis à Bagram (Afghanistan), Slahi se retrouve à Guantánamo le 4 août 2002. Depuis lors, il est torturé de mille manières, harcelé par des interrogateurs qui se relaient, trompé dans ses attentes les plus légitimes, blessé dans ses convictions religieuses, sevré de contacts avec sa famille... Tout cela sans jamais être visé par une quelconque accusation. Lorsqu'un tribunal a enfin entrouvert aux avocats de Slahi la porte de l'*habeas corpus* en mars 2010, le gouvernement étatsunien a aussitôt porté la décision en appel, avec le résultat que Slahi est toujours à Guantánamo. Sans qu'on sache pourquoi et comme s'il s'agissait de battre le record de détention de Mandela.

Caviardage

Slahi revendique la paternité des *Carnets de Guantánamo*¹ lors d'une audience tenue le 15 décembre 2005 devant l'Administrative Review Board, à Guantánamo : « Je voudrais signaler que j'ai récemment écrit un livre ici, en détention, qui retrace toute mon histoire. Je l'ai envoyé au district de Columbia pour qu'il soit rendu public ». Le manuscrit, qui compte 466 pages et que Larry Siems a resserré un peu, n'a pas connu le parcours que souhaitait le détenu. Ce n'est qu'en 2012, c'est-à-dire après dix ans de détention ininterrompue, que Slahi reçut l'autorisation de publier. Le manuscrit dormait depuis sept ans. Un bémol s'impose : le texte publié est affligé de 2600 gestes de caviardage. Selon *Le Grand Robert*, passer au caviar signifie ceci : « Noircir à l'encre certains passages d'un écrit pour les rendre indéchiffrables. (Allusion au procédé appliqué par la censure russe, sous Nicolas 1^{er} et certains de ses successeurs aux passages jugés

indésirables dans les publications étrangères, à leur entrée dans l'empire.) ». Mission accomplie pour les censeurs : le décryptage est difficile.

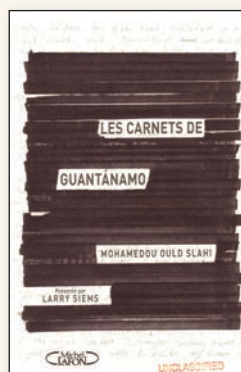
Parmi les questions posées par Slahi à ses geôliers, il y a, bien sûr, celle, récurrente, par laquelle il demande quelles accusations pèsent contre lui ; à ce jour, écrit Siems, aucune réponse n'a été offerte. Par ailleurs, jamais Siems n'a été autorisé à rencontrer Slahi.

Complices d'accord ?

Le responsable principal, pour ne pas dire unique, des malheurs de Slahi est Washington. « Parti pour rentrer chez lui, écrit Siems, il se retrouvera abandonné sur une île des Caraïbes, à six mille cinq cents kilomètres des siens. Avant d'en arriver là, il sera emprisonné et interrogé dans quatre pays, souvent avec la participation des Américains, et toujours sur ordre de ces derniers. » La servilité des gouvernements intimidés par Washington est nette, bien que Slahi soit surtout déçu de son propre gouvernement. Les Jordaniens, mis à contribution en raison de leur *science reconnue de la torture* (!), s'étonneront pourtant de ne jamais recevoir des États-Unis les preuves incriminant Slahi. L'attitude des Afghans va dans le même sens. Dans chaque cas, les Américains exigent l'obéissance, sans justifier leur conduite : la force, à leurs yeux, prime le droit. Quand, enfin, Slahi aboutit à Guantánamo au terme de son laborieux tour du monde, il est déjà amoché. D'accord ou non, les vassaux de Washington ont collaboré à la barbarie.

Quels droits et quelle dignité ?

Guantánamo incarne ce que l'on peut concevoir de pire comme parodie de la société de droit. Au cours de la campagne électorale qui lui a valu son premier mandat présidentiel, Obama avait si bien saisi l'arbitraire et la cruauté des *limbes* de Guantánamo qu'il s'était solennellement engagé à liquider ce pénitencier dès la première année de son règne. Sept ans plus tard, les circonvolutions légales se perpétuent et l'abcès attend toujours la lancette. On répète pourtant aux États-Unis que *justice delayed is justice denied*. Donald Rumsfeld, qui a autorisé par écrit le recours à la torture, n'a jamais eu à répondre de sa coupable gestion de la Justice. Année après année, les avocats du gouvernement ont usé de mesures dilatoires pour occulter les sévices, escamoter l'horreur et empêcher l'identification des sadiques et des tortionnaires. Des médecins, des psychologues, des psychiatres ont aidé à doter Guantánamo de techniques minu-



S'il y a de quoi justifier la détention, alors vous devez pouvoir faire appel à un avocat professionnel. Dans le cas contraire, eh bien on n'aurait même pas dû vous interpellé pour commencer. C'est ainsi que fonctionne le monde civilisé, et toute autre façon de faire est une dictature. La dictature est gouvernée par le chaos.

p. 150

Rire de la religion d'autrui est un des actes les plus barbares qui soient. Le président Bush a décrit sa guerre sainte contre le prétendu terrorisme comme une guerre entre le monde civilisé et le monde barbare, pourtant son gouvernement a commis davantage d'actes barbares que les terroristes.

p. 300

tieusement cruelles. À peine a-t-on entendu certains ordres professionnels rappeler leurs membres aux exigences éthiques de leur travail. Tout se passe comme si le gouvernement étatsunien s'efforçait de rendre un maximum d'États et de métiers aussi coupables que lui. Un sidéen multipliant les aventures susceptibles de contaminer ses partenaires à leur insu ne se conduirait pas plus mal. Le professeur ès démocratie répand la tyrannie et l'État de droit bafoue ses lois.

Dimension religieuse

Tout lecteur de Slahi percevra l'importance qu'a sa foi pour lui. Au creux de son martyre, Slahi se récite ou lit le Coran. Du fond de ses exils successifs, il tente d'orienter ses prières vers la Mecque. Loin d'émouvoir ses tortionnaires, ce souci leur suggère un autre moyen de l'écraser de mépris : « [...] dès que je commençai à prier, XXXXX se moqua aussitôt de ma religion, et je me résignai à prier dans mon cœur, afin de ne pas lui donner l'occasion de blasphémer. Rire de la religion d'autrui est un des actes les plus barbares qui soient ». Quand ses geôliers apprennent que sa foi lui interdit les contacts sexuels hors mariage, ils le livrent aux moqueuses turpitudes de femmes dénudées. Aux abus de force s'ajoutent les sadiques raffinements du mépris.

Slahi est-il crédible ? La persistante absence d'accusations oblige à le penser. Chose certaine, il est émouvant. **NB**

1. Mohamedou Ould Slahi, *Les carnets de Guantánamo*, trad. de l'anglais par Éric Betsch et présentés par Larry Siems, Michel Lafon, Neuilly-sur-Seine, 2015, 448 p. ; 29,95 \$.